

Nous avons interrogé ces associations pour obtenir les renseignements suivants :

- les tendances du marché de l'industrie de produits imprimés;
- l'effet de la dévaluation du dollar US sur les échanges dans l'industrie américaine des produits imprimés;
- les principales foires commerciales de l'industrie;
- les principales publications de l'industrie;
- l'effet possible de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis sur les produits de produits imprimés;
- des avis sur les points forts et les points faibles de l'industrie canadienne, tels qu'ils sont perçus.

#### Résultats des entrevues

Les quatre associations prévoient des augmentations de la valeur en dollars des ventes jusqu'en 1990. Bien que la NBFA prévoie une croissance de 6 à 10 % des ventes de formules commerciales en 1990 à cause de la demande provenant du petit marché des ordinateurs, l'IBFIA croit que cette croissance ne sera que de 2 à 3 % de 1989 à 1990 parce que l'échange électronique a remplacé les formules commerciales. La PIA et la NAPL indiquent que la croissance réelle en dollars se poursuivra en 1990 et peut-être jusqu'en 1993, et devrait être de l'ordre de 1,5 %.

L'IBFIA et la PIA ne croient pas que la dévaluation du dollar américain aura un impact significatif sur le commerce des produits imprimés. L'IBFIA indique que les formules commerciales ne constituent pas un produit hautement spécialisé et par conséquent, la demande d'exportation de formules commerciales vers d'«Autres pays» n'est pas très élevés. La PIA a signalé que si la dévaluation avait un impact, il se ferait probablement sentir sur le secteur des livres et des magazines.

Pour ce qui concerne l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, les associations ont des points de vue partagés. L'IBFIA et la PIA croient qu'à court terme, les exportations américaines vers le Canada augmenteront. La PIA croit que les industries de l'imprimerie situées près de la frontière canadienne, comme à Buffalo et Détroit, profiteront de l'Accord de libre-échange. L'IBFIA croit que l'élimination des droits de douane profitera davantage aux entreprises américaines, lesquelles auront droit à une plus forte réduction relative des droits de douane au Canada. La NBFA croit que les entreprises américaines exportant au Canada profiteront davantage des conséquences de cet Accord parce que le nombre de fabricants aux États-Unis est supérieur, que les capacités de production de ces